

CFAP

60 Rue de Narvik

07500 Guilhaud Granges



Thème : L'administration des vaccins du calendrier vaccinal par les préparateurs sous la supervision du pharmacien

1 -OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION :

La loi Rist du 19 mai 2023 **autorise les préparateurs à procéder à la vaccination sous la supervision du pharmacien**, afin d'améliorer la couverture vaccinale.

On sait que la vaccination est **le moyen le plus efficace pour se protéger et protéger son entourage**. De plus, les vaccins ont peu d'effets secondaires (le plus souvent des réactions locales légères et transitoires, plus rarement de la fièvre, douleurs musculaires ou articulaires, céphalées).

Il est donc indispensable de relancer l'intérêt des patients pour la vaccination surtout lorsqu'on sait que **la grippe** cause en moyenne 100 décès directs et 8000 décès indirects et que la Coqueluche connaît un pic épidémiologique important sur l'année 2024.

La grippe comme la coqueluche sont souvent considérées comme des maladies bénignes, mais elles sont pourtant responsables de nombreux décès, en particulier aux âges extrêmes de la vie et chez les personnes atteintes de certaines maladies respiratoires, cardiovasculaires, rénales ou métaboliques comme le diabète.

2- OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Le préparateur sera capable de décrire et de mettre en place le protocole de vaccination :

Vérification des critères d'éligibilité,

Recueil du consentement de la personne,

Mise en place des mesures d'hygiène préalable

Gestion des déchets DASRI

Administration des vaccins avec une mise en pratique des différents mode d'injection

Par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée,

Surveillance immédiate suite à la vaccination

Conseils post-injection,

Traitement de la réaction anaphylactique si nécessaire

A la fin de la formation, le préparateur sera capable de connaître de :

Il sera capable de connaître les contre-indications, et les effets indésirables, de connaître la procédure de notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance. Il sera capable de connaître l'efficacité et l'efficience globale de chaque vaccination, selon l'âge et le terrain, de connaître les schémas particuliers de vaccination, de connaître la possibilité de co-administration avec d'autres vaccins, de connaître les modalités et sites d'injection en population générale ainsi que pour les patients sous anticoagulants ou anti- agrégants plaquettaires, de connaître les précautions à prendre avant la vaccination, et de connaître les principales sources d'information disponibles, notamment le calendrier des vaccinations et vaccinationinfoservice.fr.

Il sera capable de sécuriser le circuit du vaccin y compris la chaîne du froid, de repérer tout problème physique, psychique ou cognitif qui nécessiterait d'orienter vers le médecin traitant, il sera capable de décrire l'organisation de la pièce où va être administré le vaccin et permettant de garder les patients pour une surveillance, de savoir appliquer les précautions d'hygiène standards et savoir gérer un accident d'exposition aux liquides biologiques (adresser aux urgences du CH le plus proche), de reconnaître les signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée et d'utiliser les outils élaborés pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la vaccination et pour la traçabilité des actes vaccinaux.

Il sera capable de connaître les personnes éligibles et les contre-indications à la vaccination en pharmacie, de repérer les contre indications médicales, Il sera capable de décrire les différentes étapes à suivre pour administrer les vaccins, d'appliquer les mesures d'hygiène préalable (lavage des mains, désinfection cutanée etc), de pratiquer les vaccinations par voie IM ou SC (outil de simulation, pratique sous contrôle d'un infirmier, médecin, pharmacien), capable de faire face à des situations concrètes comme la vaccination d'une personne diabétique, sous chimiothérapie, porteuse de tatouages, sous anticoagulants, personne qui a eu un curage ganglionnaire axillaire etc....

Les modalités pratiques de la réalisation de la formation sont enseignées sous la forme d'un enseignement en présentiel

l'évaluation des connaissances sur la partie théorique est faite par tests et l'évaluation de la partie pratique est faite par jeux de rôles et l'évaluation de l'ensemble des gestes techniques, des comportements seront supervisés par une infirmière aidée d'un mannequin de simulation.

3- PUBLIC VISE :

Cette formation s'adresse aux **Préparateurs** souhaitant pouvoir pratiquer la vaccination grippale et être formé par un organisme de formation en présentiel au geste vaccinal.

4-LES PREREQUIS :

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de **Préparateur**.

5-LES METHODES TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES, D'ENCADREMENT

- Pour les **méthodes techniques**, l'infirmière apprendra aux stagiaires préparateurs à **appliquer les mesures d'hygiène préalables** (lavage des mains, désinfection cutanée...), à **pratiquer la vaccination grippale** par voie IM ou SC avec outils de simulation, seringues, sérum physiologique.

- Pour les **méthodes pédagogiques**, les formateurs feront appel également à une démarche déductive, ou les formateurs transmettront des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.
Un diaporama illustré est utilisé comme support de formation
Un polycopié est remis à chaque stagiaire, contenant le déroulé complet de la formation
Un dossier « à conserver » est donné à chaque stagiaire contenant l'attestation de formation, le guide de l'acte vaccinal, l'attestation du consentement du patient, l'attestation de vaccination, le journal officiel, les notices de vaccins.
Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices, mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière à se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.
Cette formation est donc interactive :
 - des petits quiz et des exercices sont proposés tout au long de la formation afin de mémoriser les notions essentielles.
 - des mises en situation de la vaccination **face à des situations concrètes** (personne diabétique, sous chimiothérapie, avec tatouages, sous anticoagulants, personne ayant eu un curage ganglionnaire axillaire....)
 - connaître **la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique**,
 - connaître **la traçabilité de l'acte vaccinal** (carnet de vaccination électronique, ou logiciel métier pour le pharmacien, pour la personne vaccinée (carnet de vaccination papier ou dématérialisé), dans le cadre du parcours vaccinal (date, lot, nom du vaccin, personne ayant vaccinée ainsi que sa profession) dans le carnet de vaccination et dans le système de traçabilité du pharmacien.

Concernant l'encadrement, celui ci sera constitué de 1 pharmacien et d'une infirmière ; les **1 pharmaciens** assurant la partie théorique et **l'infirmière** la partie pratique.

6-MODALITE DE SUIVI DE FORMATION

Une **attestation de formation** sera décernée à la fin de la séance (art.L. 6353-1 du code du travail) mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances) articles L6313-1 et 6314-1 du code du travail (adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, qualification), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances.

7-LES MODALITES D'EVALUATION

- Test de préformation

Test de post-formation permettant de réaliser l'acquis de compétence après le stage

- **Évaluation pratique avec mise en situation** afin d'évaluer le stagiaire
- L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire, ainsi que l'attestation de participation.

8-DEROULE DÉTAILLE DE LA FORMATION

Demi-journée (08h30-12h30 ou 13h30 17h30) :

- **Accueil de la personne et vaccination (20')**
 - connaître les personnes éligibles
 - connaître les critères d'éligibilité et les contre-indications à cette vaccination en pharmacie
 - connaître les contre-indications médicales
 - connaître les situations justifiant une orientation vers une consultation médicale

- **La pratique de l'injection (180') :**
 - **mise en situation avec apprentissage de l'injection et mise en pratique de l'apport théorique (140')**

- décrire les différentes étapes à suivre pour administrer le vaccin par voie IM ou SC
- appliquer les mesures d'hygiène préalables (lavage des mains, désinfection cutanée...)
- pratiquer la vaccination par voie IM ou SC (outil de simulation, pratique sous contrôle pharmacien et infirmier)
- faire face à des situations concrètes, comme, vaccination d'une personne diabétique, sous chimiothérapie, porteuse de tatouages, sous anticoagulants, personne qui a eu un curage ganglionnaire axillaire...
- connaître la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique
- connaître la traçabilité de l'acte vaccinal ; carnet de vaccination papier ou dématérialisé dans le cadre du parcours vaccinal ; date, lot, nom du vaccin, personne ayant été vaccinée, profession dans le carnet de vaccination et dans le système de traçabilité du pharmacien.
- Connaître la procédure de « notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance »

➤ **post-formation avec évaluation des compétences (40')**

- évaluation de l'ensemble des gestes techniques par simulations choisies
- évaluation de la gestion des comportements et de la gestion des risques (reproduction d'événements indésirables, capacité à faire face à des situations exceptionnelles) par jeux de rôles

9- DUREE TOTALE DE LA FORMATION :

1/2 journée de 4h de formation

10- LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE

De 1 à 20 stagiaires/formation

11-QUALITE DU FORMATEUR

Isabelle HISLEUR pharmacien

Nathalie BALLOT infirmière libérale

12-COÛT DE LA JOURNÉE DE FORMATION

160 €/ demi-journée de quatre heures de formation et par stagiaire

13-DÉLAID'ACCÈS

les inscriptions doivent être réalisées au plus tard 48h avant le début de la formation

14- LIEU DE FORMATION

CFA de Guilhaerand Granges 60 rue de Narvik 07500 Guilhaerand Granges

15-CONTACT

COVRE Mylène

par tél:04-75-44-12-25

par mail: contact@cfa-sante-2607.fr

16-ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter

directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

60 rue de Narvik-07500 GUILHERAND-GRANGES ☎ 04-75-44-12-25
Mail : contact@cfa-sante-2607.fr